

AVEAC
PROCES-VERBAL
de l'Assemblée générale
du mercredi 21 mai 2014, à 16 h 30
à Oron-la-Ville

Ordre du jour

1. Accueil et présences
2. Procès-verbal de l'AG du 1er mai 2013 à Yverdon
3. Admissions, démissions, mutations, effectif
4. Comptes, rapport de la Commission de vérification, nomination des vérificateurs et budget
5. Rapport d'activité du Comité
6. Remerciements aux membres démissionnaires / Nomination du Comité
7. Désignation des Délégué-e-s à l'AD du SER et à l'AD de la SPV
8. Communications de la SPV
9. Divers et propositions individuelles

1. Accueil et présences

M. Pierre Croset, Président de l'AVEAC, ouvre l'Assemblée générale à 16 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres de l'AVEAC présents et aux invités, à savoir Mme Christine Bossuat (Directrice administrative et financière DGEO), Mme Martine Bréchon (représentante secteur Arts DGEO), M. Denis Leuba (Responsable de l'Unité d'enseignement et de recherche « Didactiques de l'art et de la technologie »), M. Jacques Daniélou (Président de la SPV), M. Yves Froidevaux (Secrétaire général de la SPV), Mme Martine Cretegy (Présidente de la SVTM).

Il souhaite également la bienvenue aux 36 membres de l'AVEAC présents ainsi qu'aux 7 collègues non syndiquées venues comme auditrices.

Il excuse l'absence de Mme Anne-Catherine Lyon (Cheffe du DFJC), Alain Bouquet (directeur général DGEO, représenté par Mme Bossuat), Cyril Petitpierre (Directeur de la formation HEP, représenté par M. Leuba), Yvan Rumpel (ex-représentant secteur Arts DGEO-OCOM actuellement), Gilles Pierrehumbert (président SVMS), Kristel Latapie (coprésidente SVASPRYJAD), Grégoire Yersin (représentant du groupe de travail « Secondaire I SPV »), ainsi que 21 membres de l'AVEAC.

Il remercie la municipalité de la commune d'Oron (location de la salle offerte), Monsieur Jean-Michel Amiguet, directeur de l'établissement, ainsi que la concierge, Mme Ribbstein.

2. Procès-verbal de l'AG du 1^{er} mai 2013 à Yverdon

Le PV de l'AG du 1^{er} mai 2013 à Yverdon est accepté à l'unanimité. Pierre remercie Frédérique Henry pour sa rédaction et rappelle que le PV est disponible sur le site de l'AVEAC.

3. Admissions, démissions, mutations, effectif

Pierre annonce que 2 collègues sont décédés cette année : Monsieur Philippe Versel et Madame Myriam Breguet. L'assemblée observe une minute de silence.

Pierre Croset annonce que 7 membres ont pris leur retraite et que 6 membres ont démissionné. 3 personnes ont rejoint notre association. L'AVEAC compte 76 membres honoraires et 195 membres en activité.

4. Comptes, rapport de la Commission de vérification, nomination des vérificateurs et budget

Pierre présente les comptes du 1er mai 2013 au 15 mai 2014. Les recettes s'élèvent à Fr. 4628,70 et les dépenses à Fr. 3344,94. Cela occasionne un bénéfice de Fr. 1283,76. Il reste au 15 mai 2014 une fortune s'élevant à Fr. 6292,16.

Pierre explique que les AG sont toujours « à cheval » sur les comptes de 2 exercices différents.

M. Bertrand Raboud et M. Olivier Dormond ont vérifié les comptes et recommandent de les approuver ainsi que de donner décharge au caissier. Les comptes sont acceptés à l'unanimité. En 2015, M. Bertrand Raboud sera remplacé par Olivier Dormond, M. Philippe Etter sera membre de la commission et Mme Catherine Uebelhart sera vérificatrice suppléante.

Pierre présente le budget 2014 / 2015. Les recettes devraient s'élever à Fr. 4472 et les dépenses à Fr. 3565. Le solde CCP supposé est de Fr. 7199,16.

Le budget est accepté à l'unanimité.

5. Rapport d'activité du Comité

Frédéric Guggisberg prend la parole et relève les différences de situations professionnelles des membres au sein de l'association.

L'année 2013-2014 a vu la mise en application de la LEO, ce qui a eu pour conséquence de diminuer de moitié les heures d'ACT/TM en 9VG. Le comité de l'AVEAC est peu satisfait de cette situation bien que la SPV ait soutenu la LEO. Cette situation a motivé le comité à redoubler d'efforts pour défendre la branche.

Durant l'année 2013-2014, le comité :

- s'est réuni à onze reprises
- a participé aux Conférences des Présidents des associations SPV
- a rencontré Mme Bossuat, Directrice générale adjointe chargée de

l'administration et des finances au sein de la DGEO, et mis à jour les informations concernant la gestion des finances.

Sur ce point, Frédéric propose à Mme Bossuat de prendre la parole afin de donner des explications sur les budgets et les remboursements. Plusieurs membres lui posent des questions et exposent leur situation personnelle. Mme Bossuat rassure les membres de l'assemblée. Vu le nombre de questions et le temps qui lui est imparti, il est décidé que le comité la rencontrera rapidement et qu'un document récapitulatif sera établi et transmis aux membres ou disponible sur le site internet de l'AVEAC.

- a rencontré M. Denis Leuba, Professeur formateur HEP, qui souhaite mettre sur pied une conférence-rencontre sur l'avenir des ACM dans notre école.

M. Leuba annonce que cette réunion n'a pas pu encore être organisée et qu'elle le sera dès la rentrée. Frédéric le remercie et lui fait part du soutien du comité dans sa démarche.

- a collaboré avec l'EPFL, pour organiser un cours romand de formation continue sur les bases de l'électronique.
- a répondu aux consultations concernant le cahier des charges et la Loi sur la pédagogie spécialisée
- a pris contact avec le nouveau groupe expert 9-11 et réfléchi aux actions communes à mener quant aux difficultés rencontrées lors de la mise en place de la LEO en 9H.
- a mis sur pied un sondage auprès des enseignant(e)s en ACM/ACT/TM pour faire un état des lieux de la situation vécue par rapport à la mise en place de la LEO et de la nouvelle grille horaire.

À ce jour, 102 personnes ont répondu au questionnaire. Les non-membres sont également invités à y répondre et il est encore possible de le faire jusqu'au 15 juin.

- a mis à jour son site internet, avec notamment la mise à disposition de la liste des mémoires de brevets TM (ancienne formule) qui peuvent être consultés à la HEP.

6. Remerciements aux membres démissionnaires / Nomination du Comité

Frédéric annonce que trois personnes quittent le Comité. Il s'agit de Pierre Croset, François Corthésy et Véronique Petignat. Il les remercie pour tout le travail effectué.

Pierre rappelle l'article 13 des statuts qui stipule que le comité est formé de 6 personnes. Cette année s'est déroulée avec 4 membres, ce qui est un minimum pour travailler. Pierre demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé à rejoindre le comité.

Jacques Daniélou prend la parole et rappelle l'importance de notre association. Il insiste sur le fait que l'AVEAC doit absolument continuer à exister.

Mme Christine Bossuat explique qu'elle trouve également essentiel d'avoir des partenaires organisés afin de pouvoir évoluer.

Mme Martine Bréchon prend également la parole pour souligner l'importance de notre association.

Un membre s'interroge sur le nombre élevé de démissionnaires et demande s'il y a un problème au sein du comité. Pierre répond que les membres du comité s'entendent et collaborent très bien. Les démissions du comité sont dues à des raisons personnelles.

Pierre rappelle que le comité actuel reste en place jusqu'à fin juin. Il propose qu'un courrier soit envoyé aux membres afin de leur faire part de la situation et que les possibilités de rejoindre le comité restent ainsi ouvertes jusqu'à cette date.

Mme Catherine Uebelhart prend la parole et explique que beaucoup de collègues qui enseignent sont dans des situations instables et ne peuvent ainsi malheureusement pas s'engager dans l'association. Elle propose de faire partie du comité. Elle est chaleureusement applaudie.

Jean-Claude Sahli rappelle que les statuts font mention de 6 personnes au comité et qu'il faut en finir avec des comités réduits.

Pierre propose que l'association continue si au minimum 6 membres font partie du comité dans le respect des statuts.

7. Désignation des Délégué-e-s à l'AD du SER et à l'AD de la SPV

Jacques Danielou rappelle que les statuts font mention d'une participation de chaque délégué durant au moins 4 ans et qu'il faut démissionner si on ne veut plus y participer.

Mireille Vullioud-Savoy, Line Saegessenman, Catherine Marchand, Frédérique Henry, Frédérique Masullo-Schafroth, Catherine Quiblier, Jean-Claude Sahli, Pierre Croset, Frédéric Guggisberg, Bertrand Raboud et Jean-Maurice Mayencourt gardent leur fonction de Délégués SPV et seront présents à l'AG de la SPV le 4 juin 2014 (Frédéric Guggisberg sera en camp à cette date donc Véronique Petignat le remplacera).

Catherine Marchand, Françoise Adamo et Frédéric Guggisberg seront les Délégués AVEAC pour l'AD du SER qui aura lieu en novembre.

8. Communications de la SPV

Frédéric annonce la démission de Jacques Danielou à la tête de la SPV. Il le remercie chaleureusement. Véronique Petignat et Frédéric Guggisberg lui offrent chacun un cadeau de leur création. Jacques Danielou annonce qu'il sera désormais Directeur de l'Établissement scolaire d'Entrebois à Lausanne, après 14 années passées à défendre les intérêts des enseignants. Il remercie les membres pour la bonne collaboration durant ces années.

Il constate qu'il y a beaucoup de critiques envers la formation PIRACEF et regrette qu'il n'y ait pas eu une meilleure alliance entre les membres de l'AVEAC et la HEP. Il évoque le peu de personnes qui entament la formation. Une membre intervient et

déclare que certaines personnes désirent se former, mais ne peuvent entrer à la HEP.

Yves Froidevaux parle du travail difficile de la SPV concernant la mise en oeuvre de la nouvelle loi sur la caisse de pension de l'État de Vaud.

Il rappelle la pétition qui circule concernant l'élargissement de l'enveloppe pédagogique. Il y a à ce jour plus de 2000 signatures. Il encourage les membres à récolter d'autres signatures pour cette pétition.

Il précise que la demande faite de prendre une période sur les OCOM pour gérer la maîtrise de classe ne concerne que les OCOM 1 et non pas les OCOM 2.

9. Divers et propositions individuelles

M. Jean-Maurice Mayencourt prend la parole. Il va prendre sa retraite et s'étonne du manque de formation et de compétences de la personne qui va le remplacer.

François Corthésy présente le chemin pour arriver au papier d'enseignant en activités créatrices manuelles. Il se demande si le comité doit se pencher sur la question de proposer un accès simplifié à notre métier.

Denis Leuba prend la parole et précise que pour son travail concernant PIRACEF, il ne dépend pas de la HEP de Lausanne, mais de l'Assemblée des Recteurs des Hautes Écoles Pédagogiques de Suisse romande. Il rappelle que cette formation conçue par ces Recteurs a été créée pour les personnes qui ont suivi la HEP ou l'École Normale. Il pense que s'il y a peu de personnes qui s'inscrivent à la formation PIRACEF, c'est parce que les heures d'enseignement d'ACM ont tendance à disparaître et que le Plan d'Études Romand maltraite la branche. La formation a été construite pour répondre aux besoins du PER et non pas pour répondre à ceux des ateliers scolaires vaudois. Il y a un énorme décalage entre les deux. Il déplore également l'absence de moyens romands décrivant clairement quels sont les apprentissages que les enfants pourraient faire.

Pierre demande à l'assemblée si elle souhaite donner le mandat au comité de travailler sur la question du contenu de la formation PIRACEF, ainsi que des possibilités pour des personnes non enseignantes de participer à une formation.

24 personnes acceptent et 2 personnes s'abstiennent.

Martial Delacour expose la situation concernant son recours au TRIPAC. Le dossier avance très lentement. L'expert choisi a reformulé les questions proposées par le TRIPAC, mais l'État conteste ces changements et refuse l'expert. Une nouvelle séance est prévue avec un nouvel expert. Martial Delacour remercie le comité de la SPV qui le soutient dans sa lutte.

Olivier Chabloz présente le journal « École Romande » et rappelle que le journal a besoin d'articles pour qu'il perdure. De plus, le nombre d'abonnés diminue chaque année. Il demande donc aux membres de le soutenir en s'abonnant.

Martine Crétingny rappelle que la SVTM organise des cours pour les enseignants. Ces cours sont détaillés sur le site www.svtm.ch.

La parole n'étant plus demandée, Pierre clôt la séance à 19 h et invite les personnes présentes à une verrée.

Le Mont-Pèlerin, le 25 mai 2014

Véronique Petignat